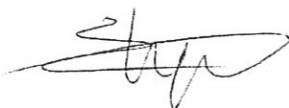


Charpentier Eric

Villeneuve Garden B
135 avenue des Cavaliers
06270 Villeneuve Loubet
SIRET: 513 133 520 00017
Dispensé d'immatriculation en application de l'article
L 123-1-1 du code de commerce
Tel: +33 6 72 33 08 21
Email: eric.charp@gmail.com

DEVIS en EUR - DEV0004**Emis le 06/07/2009****Valable jusqu'au 15/07/2009****Frederic Esplat****Société BESTWARDEN Sarl**

Rue Daniel Agostini
20137 Porto-Vecchio
SIRET: 50990964400015
Tel : +33 6 19 84 07 00
Email: f.esplat@bestwarden.com

Eric Charpentier, ci-après nommé le prestataire, propose pour son client, la société Bestwarden, ses services d'études et fabrication en électronique, dans le but de concevoir une carte électronique, dont les caractéristiques sont détaillées dans le cahier des charges annexé à ce devis.

Le projet de création du produit sera séparé en 3 phases dont les principaux éléments sont rappelés ci-dessous :

- 1ere phase : étude théorique, choix d'une architecture modulaire, choix des composants principaux. Cette phase sera sanctionnée par un document technique détaillant l'architecture, et comprenant notamment une nomenclature des principaux composants sélectionnés.
- 2eme phase : définition précise du schéma électronique de la carte. Cette phase sera sanctionnée par un schéma électronique informatisé sous logiciel spécialisé, accompagné d'un document technique détaillant son fonctionnement. Les différentes fonctionnalités seront validées parallèlement sur prototype à plaquette ou plate forme de développement.
- 3eme phase : réalisation et revente d'un (ou quelques) prototype, caractérisation, programmation et tests fonctionnels de celui-ci. Rédaction de la documentation technique finale de la carte électronique.

La prestation fournie consiste en la mise en place des moyens d'ingénierie pour l'étude forfaitaire de la deuxième étape constituant le projet. Le client met gratuitement à disposition du prestataire, les données, informations, moyens matériels et d'outillage nécessaires au bon avancement du projet. Le prestataire s'engage à respecter les éventuels accords de confidentialité signés entre les parties.

Un devis associé à chaque étape d'avancement du projet précisera le tarif correspondant, calculé à partir du nombre de jours de travail (8 heures/jour) nécessaires estimé, sur la base d'un taux journalier de 250 euros HT, auquel s'ajoutent les éventuels achats de matériel et licences de développement dont le client deviendra propriétaire en fin de prestation. Les frais de déplacement engagés par le prestataire avec l'accord du client, seront facturés en sus. Le devis précise une date butoir à laquelle la prestation devra être terminée.

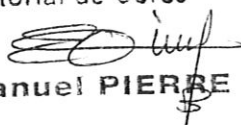
REF	DESIGNATION	QUANTITE	P.U. HT	MONTANT HT
	Étude forfaitaire phase 2 : 24 jours travaillés Date butoir : 15 septembre 2009.	1	6000,00	6000,00
	Plate forme développement informatique spécifique configurée	1	3280,00	3280,00
	Kits/Modules de développement électroniques	1	1812,00	1812,00
			TOTAL NET (en euros)	11092,00

le 13 juillet 2009
Le Directeur
de l'Incubateur Technologique
Territorial de Corse

Date :

Signature :

(précédée de la mention « bon pour commande »)


Emmanuel PIERRE

T.V.A. non applicable, article 293 B du CGI.

Commande validée uniquement après réception du devis signé, accompagné de la totalité du règlement par virement bancaire.

Bon pour accord
pour 11092 €